

## **TRAQUEUR**

**Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance**  
**Au capital de 2 498 482,52 Euros**

**Siège social : 240 Bureaux de la Colline – 1, rue Royale**  
**92210 Saint-Cloud**

**412 027 492 R.C.S. NANTERRE**

=====

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE**

=====

### **RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE** **A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE** **DU 15 JUIN 2010**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire afin notamment :

- De vous rendre compte de l'activité, de la situation et des perspectives de votre Société et du Groupe Traqueur ;
- De vous présenter les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009 qui sont soumis à votre approbation et de procéder à l'affectation du résultat ;
- D'approuver les conventions visées aux articles L.225-86 et suivants du Code du Commerce ;
- De procéder à la cessation de fonctions des 2 censeurs du Conseil de Surveillance et corrélativement de ne plus autoriser la nomination de censeurs au sein du Conseil de Surveillance ;
- D'autoriser et de donner délégation au Directoire de procéder à l'émission de BSPCE ou de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions, pour une enveloppe globale maximale de 197.249 actions susceptibles d'être attribuées ;
- D'autoriser le rachat par la Société de ses propres actions et auto détention dans le cadre des dispositions des articles L.225-206 II, L225-208 et L225-209 – 1 du Code de Commerce ;
- De supprimer l'obligation, pour les membres du Conseil de Surveillance, de détenir 1 action de la Société ;
- De donner délégation au Directoire à l'effet de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des salariés du groupe.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports de Monsieur Le Commissaire aux Comptes et des observations du Conseil de Surveillance sur les comptes et le présent rapport.

## **ACTIVITE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS DE LA SOCIETE ET DU GROUPE AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

### **1° - Préambule – Evènements significatifs**

Si l'exercice 2008 avait été impacté par la mise en place de l'éco pastille (bonus-malus), le Groupe Traqueur a fait face, en 2009, à un environnement économique dégradé.

Afin de financer le plan d'ajustement de ses coûts à un niveau d'activité en retrait et de disposer des ressources nécessaires à l'accélération de son développement, dès lors que l'environnement économique se sera éclairci, Traqueur a procédé avec succès à une levée de fonds en trois tranches, pour un total de 1.43 M€ (prix de souscription unitaire de 3.30 €).

En dépit de cette conjoncture peu favorable, le chiffre d'affaires du Groupe Traqueur totalise près de 13 M€, soit une baisse limitée de 12.6 % par rapport à 2008 (périmètre identique).

Dans ce contexte et grâce notamment aux mesures d'adaptation des coûts rapidement mises en œuvre, le Groupe Traqueur a renoué, au cours du second semestre 2009, avec une exploitation courante, mesurée en termes d'EBE et d'Ebitda, **positive**. En définitive, l'EBE et l'Ebitda du Groupe au 31 décembre 2009 s'améliorent de plus de **700 K€** par rapport au 31 décembre 2008.

Le Groupe Traqueur a par ailleurs poursuivi ses investissements en matière d'innovation en y consacrant plus de 6 % de son CA, se donnant ainsi les moyens d'ambitionner une croissance durable et significative.

Au 31 décembre 2009, le parc équipé de boîtiers du Groupe Traqueur s'établissait à plus de 130.000 (hors produits connexes).

### **2- Méthode de présentation et d'évaluation**

Nos comptes et nos états de synthèse de cet exercice social ont été établis, suivant les normes, principes et méthodes du plan comptable général.

### 3 - La Société Traqueur SA

Le compte de résultat se présente comme suit :

| En K€   | Exercice 2009 | Exercice 2008 |
|---|---------------|---------------|
| CA  | 11.342        | 13.299        |
| Résultat d'Exploitation                       | (1.703)       | (2.304)       |
| Résultat Financier                            | + 49          | + 80          |
| Résultat Courant                              | (1.654)       | (2.224)       |
| Résultat Exceptionnel                         | (610)         | (205)         |
| Participation des salariés aux résultats & IS | 9             | 0             |
| Résultat net comptables bénéfices             | (2.273)       | (2.429)       |

Le changement des comportements d'achat, à la suite de la mise en place de l'éco pastille (bonus malus) en janvier 2008 et qui se traduit par la préférence donnée aux véhicules de petites et moyennes cylindrées, s'est confirmé en 2009 du fait de la détérioration de l'environnement économique.

En conséquence, les immatriculations de véhicules « haut de gamme », cœur de cible de Traqueur, ont enregistré une nouvelle diminution, entraînant une baisse de l'activité « Après-voil ».

Ce fléchissement a pu être pour partie compensée par les ventes de « produits connexes » (avertisseurs de radars « Coyote by Traqueur ») qui ont doublé à 2,7 M€ contre 1,36 M€ en 2008.

En définitive, le chiffre d'affaires, qui comprend également des refacturations internes, ressort en baisse de 14,7 % par rapport à 2008.

Le Crédit d'Impôts Recherche (CIR), d'un montant de 72 K€ a été enregistré comme lors de l'exercice 2008 en « autres produits d'exploitation », du fait de la récurrence de ces activités.

La Société ayant engagé dès 2008 un plan d'ajustement de ses coûts, il avait été constitué à ce titre au 31 décembre 2008, une provision pour restructuration de 59 K€, reprise à hauteur de 39 K€ en 2009.

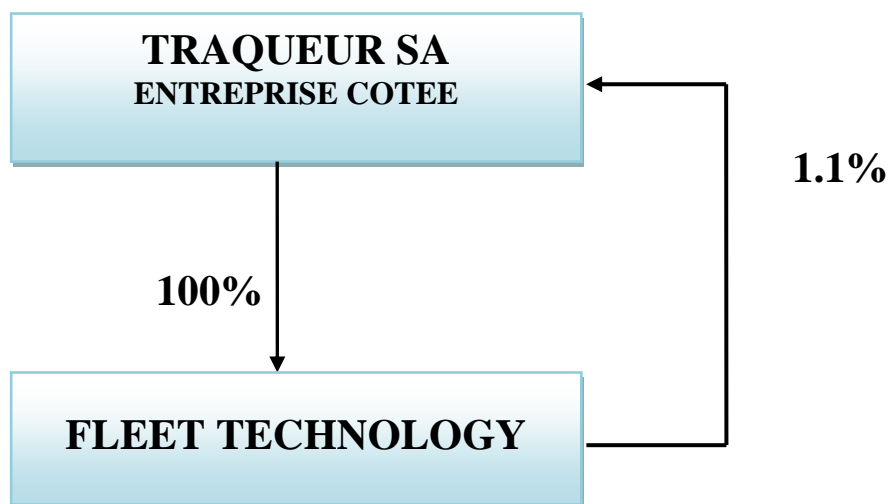
Au 31 décembre 2009, une dotation complémentaire de 330 K€ destinée à couvrir des mesures de restructuration qui seront mises en œuvre en 2010 a été constituée.

Cette charge est venue impacter négativement le résultat exceptionnel qui ressort à (610 K€).

Au 31 décembre 2009, les capitaux propres s'établissaient à 11,22 M€, résultat de l'exercice inclus, et le total de bilan ressortait à 15,84 M€ (montant net).

## 4- Le Groupe Traqueur

### 4.1 Organigramme



### 4.2 Périmètre et méthodes de consolidation

Le périmètre de consolidation pour l'exercice 2009 est inchangé par rapport à 2008 :

| FORME | DENOMINATION                         | NATURE DU CONTRÔLE | METHODOLOGIE DE CONSOLIDATION |
|-------|--------------------------------------|--------------------|-------------------------------|
| S.A.  | TRAQUEUR - France (St Cloud)         | Société Mère       |                               |
| S.A.  | FLEET TECHNOLOGY - France (Chambéry) | Contrôle exclusif  | Intégration Globale           |

| ENTITE           | DATE DE CLOTURE | % CONTRÔLE   |         | % INTERÊT    |         |
|------------------|-----------------|--------------|---------|--------------|---------|
|                  |                 | 2009         | 2008    | 2009         | 2008    |
| TRAQUEUR         | 31 décembre     | consolidante |         | consolidante |         |
| FLEET TECHNOLOGY | 31 décembre     | 100,00%      | 100,00% | 100,00%      | 100,00% |

FLEET TECHNOLOGY détient, au 31 décembre 2009, 36.600 actions Traqueur (1,1 % du capital de sa maison mère Traqueur SA).

A la clôture de l'exercice, ces titres d'autocontrôle, pour leur coût d'acquisition (438 K€), viennent en déduction des capitaux propres consolidés.

### 4.3 Principaux éléments et chiffres clefs au 31 décembre 2009

#### . Chiffres d'affaires

Activité en baisse limitée de 12.6 % à 12,99 M€ contre 14,86 M€ au titre de l'exercice précédent.

Si l'activité « Après-vol » a été impactée par le recul des immatriculations des véhicules « haut de gamme » et par les difficultés du secteur du BTP, les ventes de produits connexes ont doublé par rapport à 2008.

L'activité « Gestion De Flottes – Télématique embarquée », portée par le succès de ses offres innovantes en matière d'optimisation de la consommation de carburant et par la poursuite du déploiement de ses solutions au profit du loueur Cofiparc, a affiché une légère croissance.

La part relative au CA du Groupe des différentes activités s'établit ainsi :

|                              | <u>En M€</u> | <u>En % du total</u> |
|------------------------------|--------------|----------------------|
| <i>Après-vol (a)</i>         | 6,55         | 50.4 %               |
| <i>Produits Connexes (b)</i> | 2,70         | 20.8 %               |
| Sécurité (a+b)               | 9,25         | 71.2 %               |
| GDF et Télématique           | 3,74         | 28.8 %               |
| Cumul                        | 12,99        | 100 %                |

### **. Résultat d'Exploitation (REX)**

Amélioration de la performance opérationnelle, notamment au cours du second semestre (EBE et Ebitda positifs sur S2).

| En M€         | <u>S1</u> | <u>S2</u> | <u>Exercice 2009</u> | <u>Exercice 2008</u> | <u>Variation</u> |
|---------------|-----------|-----------|----------------------|----------------------|------------------|
| <b>CA</b>     | 6.64      | 6.35      | 12.99                | 14.86                | - 1.87           |
| <b>EBE</b>    | -0.1      | +0.25     | +0.15                | -0.58                | +0.73            |
| <b>Ebitda</b> | -0.27     | +0.23     | -0.04                | -0.75                | +0.71            |
| <b>REX</b>    | -1.11     | -0.74     | -1.85                | -2.48                | +0.63            |

#### Note

Traqueur présente depuis la publication des comptes du 1<sup>er</sup> semestre 2008, 2 indicateurs de gestion (EBE et EBITDA) afin d'offrir une meilleure visibilité sur son activité. L'EBE 2007 a été recalculé selon cette nouvelle méthodologie.

**EBE** = EBE selon Plan Comptable Général qui exclut les Crédits Impôts Recherche (autres produits) et les « autres charges » (notamment redevances diverses, pertes sur créances, jetons de présence).

**EBITDA** = EBE +CIR – redevances diverses

### **. Résultat financier**

A l'équilibre à +0.01 M€ contre (0.02 M€) au 31 décembre 2008.

### **. Résultat exceptionnel & IS**

Perte de (0,73 M€) due notamment aux restructurations effectuées en cours d'exercice et aux provisions passées pour couvrir des restructurations à venir, contre un résultat négatif de (0,19 M€) en 2008.

### **. Résultat net part du Groupe**

Après amortissement des survaleurs à hauteur de (0,24 M€), le résultat net part du Groupe ressort en perte de (2.81 M€) alors qu'au titre de l'exercice 2008, la perte s'établissait à (2,93 M€).

### **. Capitaux propres**

Après prise en compte de la perte de l'exercice et compte tenu de l'augmentation de capital réalisée, le montant des capitaux propres au 31 décembre 2009 se monte à 7.96 M€ contre 9.36 M€ à la clôture de l'exercice 2008.

Les capitaux propres représentent près de 60 % du total du bilan net de 13,30 M€.

### **. Endettement financier brut (emprunts obligataires convertibles, emprunts auprès d'établissements de crédits, concours bancaires courants, autres dettes financières)**

L'endettement financier se présente ainsi :

| En M€   | <u>2009</u> | <u>2008</u> |
|---|-------------|-------------|
| Emprunts obligataires convertibles            | 0           | 0,23        |
| Autres emprunts obligataires                  | 0,22        | 0           |
| Emprunts et dettes – établissements de crédit | 0,25        | 0,11        |
| Concours bancaires courants                   | 0,11        | 0,32        |
| Autres dettes financières                     | 0,55        | 0,37        |
| <i>Cumul</i>                                  | <i>1,13</i> | <i>1,03</i> |

Le solde de l'emprunt convertible émis en 2006 n'a pas été converti en actions à son échéance de juillet 2009 et fait l'objet d'un report de remboursement.

Traqueur a souscrit en mai 2009 un emprunt moyen terme à taux fixe, dans le cadre d'une consolidation de financements court terme.

Ce concours bancaire bénéficie d'une garantie Oéso à hauteur de 90% du capital ainsi que d'un nantissement du fonds de commerce.

### **. Actif immobilisé**

Montant net de 6,34 M€ soit près de 48 % du total du bilan, dont 3,86 M€ d'écart d'acquisition (net) et 1,34 M€ de Recherche et Développement (net).

### **. Disponibilités**

1,22 M€ au 31 décembre 2009 contre 1.55 M€ à la clôture de l'exercice précédent.

### **Etats Financiers et Annexes aux Comptes Consolidés**

Annexe

#### **INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT « FOURNISSEURS »**

Conformément aux nouvelles obligations en matière de délais de paiement introduites par la loi N°2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie, dite loi LME, complétée par le décret n° 2008-1492 du 30 décembre 2008, le solde des dettes émises à l'égard des fournisseurs hors immobilisations au 31/12/2009 pour Traqueur SA ressort à 1.283 K€ dont 1.162 K€ sont des dettes dans les délais légaux inférieurs à 60 jours soit 90.6 %.

Le montant des dettes échues depuis plus de 60 jours se monte à 121 K€ concerne des litiges avec des fournisseurs.

#### **PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE TRAQUEUR SA**

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2009 d'un montant de 2.273.816,15 euros au compte « Report à nouveau ».

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois exercices précédents.

Conformément à l'article 223 quater du Code Général des Impôts nous vous signalons que le montant des charges considérées comme somptuaires (leasing sur véhicule) et visées à l'article 39-4 du même code est 10,3 K€, lequel montant, réintégré fiscalement, a réduit le résultat fiscal déficitaire de l'exercice, réduisant corrélativement le montant total des déficits fiscaux reportables sur le bénéfice fiscal des exercices ultérieurs.

#### **TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R 225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

#### **ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

En dépit d'une conjoncture difficile et des mesures prises en matière d'ajustement des coûts, le Groupe a poursuivi ses investissements en matière de R&D.

En 2009, les ressources consacrées à la R&D ont représenté 6 % du CA Groupe, soit 0.78 M€ contre 7.5 % en 2008 (1,12 M€).

En 2009, la part de Traqueur se monte à 0,34 M€ contre 0,68 M€ en 2008.

Au 31 décembre 2009, le montant net dans les états financiers consolidés du poste « Recherche et Développement » s'établissait à 1,34 M€ contre 1,35 M€ au 31 décembre 2008.

## **PERSPECTIVES D'AVENIR**

Le Groupe Traqueur, dans un contexte attendu de reprise économique modérée, se donne pour objectif un retour à la croissance conjugué à une amélioration de la rentabilité opérationnelle.

Ces performances devraient être obtenues sur l'ensemble des segments d'activité qui bénéficient tous d'une offre « produits » sensiblement renouvelée et particulièrement attractive :

- Traqueur SPOT SP (Self Powered) : ce marqueur universel présente une forte rupture technologique (jusqu'à 7 ans d'autonomie en mode « veille ») ; il ouvre par ailleurs des pistes de croissance sur des segments jusqu'alors inexplorés (véhicules de collection, engins et outils non électriquement alimentés, jet skis ...)
- Gamme Ouételle : marqueurs Traqueur I-link\* & Traqueur I-twin\* permettant de garder le contact avec son véhicule et de définir des alertes (entrée/sortie de zones ; mouvements ...).  
\* issus des travaux des équipes internes de R&D et disponibles sur Smartphones et PC
- Mini Coyote by Traqueur V2 et Coyote Nav by Traqueur : des fonctionnalités supplémentaires au service de la sécurité des conducteurs ;

Tous ces produits sont désormais disponibles par ailleurs sur l'e-boutique récemment mise en ligne : **boutique.traqueur.fr**.

Le Groupe entend par ailleurs poursuivre activement le développement à l'international initié en 2009, 2 partenariats avec des distributeurs implantés au Liban et au Maroc ayant été récemment conclus.

## **EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE SOCIAL ET LA DATE A LAQUELLE LE PRESENT RAPPORT EST REDIGE**

Dans un environnement de marché du BTP difficile en 2009 et 2010, il est à noter un litige, porté devant le Tribunal de Commerce de Caen, entre Traqueur et son agent FXM Technologie. Ce litige porte sur le paiement de commissions, la qualification des relations entre FXM Technologie et Fleet Technology et la collaboration opérationnelle entre les parties.

## **PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE – UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

### ***Risques commerciaux et opérationnels***

Traqueur est impactée par l'évolution du comportement des consommateurs lorsque ces derniers privilégient, comme ils le font depuis la mise en place de l'éco pastille, les modèles de moyenne gamme et de bas de gamme.

La Société a par ailleurs vu apparaître une concurrence émanant d'acteurs proposant des solutions à partir de technologie GPS.

Traqueur est également concernée par l'évolution de l'exposition au risque de vol telle que ressentie par les propriétaires de voitures ou d'engins. Cette sensibilité est généralement accrue en période d'incertitude économique.

Traqueur est en outre sensible à l'évolution de la réglementation concernant l'utilisation d'avertisseurs de radars et à la concurrence d'autres acteurs sur ce marché.

Traqueur arrive au terme de ses conventions ARCEP et doit préparer leur renouvellement.

### **Risques financiers**

Traqueur est impactée par l'évolution de la parité € contre \$ : Elle achète en \$ ses marqueurs VHF « Après-vol » auprès de son licencieur Lo Jack et reverse à ce dernier une redevance en \$ sur la base de revenus facturés en €.

Pour couvrir ces fluctuations de change, Traqueur peut ponctuellement et partiellement recourir à des couvertures de change.

Au 31 décembre 2009, une couverture de 150.000 \$ au taux garanti de 1.507 (date de maturité : 4 juin 2010) a été mise en place.

La trésorerie disponible fait l'objet de placements à court terme sans risques.

Le Groupe Traqueur est très faiblement endetté au regard du montant de ses fonds propres.

Les seuls emprunts figurant dans ses comptes au 31 décembre 2009 sont à taux fixe.

Traqueur a apporté son fond de commerce en garantie d'un concours bancaire de 300 K€ accordé en mai 2009.

Fleet Technology détient une participation croisée à hauteur de 1,1 % dans sa maison mère Traqueur SA dont les titres sont cotés sur le compartiment boursier Alternext de NYSE EURONEXT, et donc soumis à fluctuation.

Ces fluctuations peuvent être amplifiées par la faible liquidité du titre.

## **ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL (art. L 225-102 C. commerce)**

En application des dispositions de l'article 225-102 du nouveau Code de commerce, nous vous informons qu'au 31 décembre 2009, aucune action n'était détenue par des salariés de la société ou des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article 225-180 du Code de commerce, c'est-à-dire à travers un plan d'épargne entreprise, de plans partenariaux

d'épargne salariale volontaire, ou d'actions figurant dans des fonds communs de placement d'entreprise.

## **USAGE DES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL (art. L 225-100 C. commerce)**

La Société a fait usage des autorisations votées lors de l'Assemblée Générale Mixte du 3 avril 2009 en matière d'augmentation de capital par émission d'actions au profit de catégorie de personnes.

Cette autorisation étant valable jusqu'au 31 juillet 2009, il n'existe pas d'autre autorisation de délégation valide, en dehors de celles relatives aux instruments dilutifs figurant dans le tableau de synthèse consultable dans les annexes.

### **Rajeunissement de certains BSPCE**

Faisant usage des autorisations votées en Assemblée Générale Mixte du 3 avril 2009 et après accord du Conseil de Surveillance, il a été procédé au rajeunissement partiel des BSPCE 2005 et des BSPCE 2006 sur la base d'échanges contre des BSPCE 2009 (1 pour 1) exerçables au prix de 3,30 € (prix de la dernière augmentation de capital) :

- 25.300 BSPCE 2005 (prix de souscription de 12,71 €) ont été échangés contre autant de BSPCE 2009 ;
- 18.000 BSPCE 2006 (prix de souscription de 12,71 €) ont été échangés contre autant de BSPCE 2009.

Par ailleurs, 1.100 BSPCE 2009 (prix de souscription de 3,30 €) ont été attribués.

### **Attribution d'actions gratuites**

Faisant usage des autorisations votées en Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2008, 11.713 droits à recevoir une action gratuite Traqueur ont été attribués en avril 2009 (période d'acquisition de 2 ans suivi d'une période de conservation de 2 ans).

Au 31 décembre 2009 et au titre de ce plan, 15.787 droits à recevoir une action gratuite Traqueur restaient à attribuer.

Faisant usage des autorisations votées en Assemblée Générale Mixte du 3 avril 2007, 1.370 droits à recevoir une action gratuite Traqueur ont été attribués en avril 2009 (période d'acquisition de 2 ans suivi d'une période de conservation de 2 ans). Ce Plan est totalement utilisé.

Par ailleurs, 8.510 droits à recevoir une action gratuite Traqueur sont arrivés au terme de leur période d'acquisition de 2 ans et ont donné lieu à la création en avril 2009 de 8.510 actions gratuites remises à leurs bénéficiaires (période de conservation de 2 ans).

### **Autres informations sur les instruments dilutifs**

#### *Obligations Convertibles*

Le solde de l'emprunt convertible émis en 2006 n'a pas été converti en actions à son échéance de juillet 2009.

*Fin de validité des BSPCE 1, BSPCE 2, BSA 1*

Les BSPCE exerçables au prix de 8,672 € (BSPCE 1) et 12,71 € (BSPCE 2) sont arrivés à échéance. Ils ont perdu toute validité.

La situation est identique en ce qui concerne les BSA 1 et BSA 2.

## **COMPOSITION DES ORGANES DE GESTION - MANDATS**

### ***Conseil de Surveillance***

Le Conseil de Surveillance est actuellement composé des membres suivants :

|   |                |
|---|----------------|
| Stéphane ROUSSIER   | Président      |
| Xavier GERARD   | Vice Président |
|   |                |
| EADS Secure Networks SA<br>Représentée par Jean-François BOULIN | Membre         |
| INNOVEN PARTENAIRES<br>Représentée par Thomas BALAND            | Membre         |
| VIVERIS MANAGEMENT<br>Représentée par Marc VILLECROZE           | Membre         |
| ACT FINANCES<br>Représentée par Henri de SAINT LEGER            | Membre         |
| A PLUS FINANCES<br>Représentée par Monsieur Niels COURT-PAYEN   | Censeur        |
| Lo Jack Inc.<br>Représentée par Monsieur Craig ARMSTRONG        | Censeur        |

Pour satisfaire aux conditions énoncées par l'article L.225-102-1, l'ensemble des mandats et fonctions exercés par ces mandataires vous est donné en annexe.

### **CESSATION DE FONCTIONS DES CENSEURS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE**

Le nombre important des membres du Conseil de Surveillance s'avère être un handicap à la prise de décisions stratégiques rapides, pourtant essentielle dans le contexte actuel qui requiert un Conseil resserré et impliqué pour anticiper et adopter la Société à un environnement économique et technologique sans cesse mouvant.

Au vu de cette situation, le statut hybride des censeurs qui assistent aux réunions, donnent leurs avis, participent aux délibérations, sans pour autant être décisionnaires ne favorise pas la réactivité dans la prise de décisions.

Nous proposons par conséquent de réduire le nombre de participants au Conseil de Surveillance en mettant fin à la présence des censeurs au sein du Conseil de Surveillance.

Il vous sera donc proposé de :

- mettre fin aux fonctions des deux censeurs du Conseil de Surveillance à savoir :
  - LO JACK INC
  - A+ FINANCES
- décider de supprimer le paragraphe 3 de l'article 24 des statuts de la Société relatif à la nomination de censeurs au sein du Conseil de Surveillance
- conférer tous pouvoirs au Directoire aux fins de procéder aux formalités de modification des statuts
- prendre acte que cette décision de modification statutaire a été autorisée par le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 16 mars 2010, conformément aux statuts de la Société

Nous précisons que cette proposition a été faite par le Directoire à la demande expresse du Conseil de Surveillance, le Directoire approuvant cette proposition.

### ***Directoire***

Le Directoire est composé de 3 membres :

- **Monsieur Marc VERDET**, Président du Directoire  
Marc VERDET est également Président Directeur Général de Fleet Technology.  
Il n'exerce aucun autre mandat tant à titre personnel qu'à titre de représentant permanent.
- **Monsieur Luc CHAMBON**, Directeur Général Adjoint - Directeur technique  
Monsieur Luc Chambon est le représentant permanent de Traqueur SA au Conseil d'Administration de Fleet Technology.  
Il n'exerce aucun autre mandat tant à titre personnel qu'à titre de représentant permanent.
- **Monsieur Thierry MICHAUX**, Directeur Général Adjoint – Secrétaire Général  
Monsieur Thierry Michaux est administrateur de Fleet Technology.  
Il n'exerce aucun autre mandat tant à titre personnel qu'à titre de représentant permanent.

## **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Le tableau des filiales et participations vous est fourni en annexe.

### **Fleet Technology - Activités de Gestion de Flottes et Télématique embarquée**

En dépit du ralentissement des investissements, conséquence de la crise économique, Fleet Technology a maintenu son activité sensiblement au même niveau qu'en 2008, son chiffre d'affaires s'établissant à 3.96 M€ contre 4.03 M€ au 31 décembre 2008 (opérations internes incluses).

Outre la poursuite du déploiement du contrat COFIPARC et la récurrence des revenus issus d'un parc d'abonnés de plus de 10.000 véhicules auprès de ce seul loueur de longue durée, Fleet Technology a bénéficié également d'une demande soutenue pour son offre d'optimisation de la remontée de carburant.

Ce niveau d'activité combiné aux mesures d'ajustement des coûts prises en cours d'exercice, ont permis à Fleet Technology, intégralement détenue par Traqueur, d'obtenir en 2009, un EBE et un Ebitda **positifs**.

Le résultat d'exploitation s'établit à (145 K€) contre (174 K€) au titre de l'exercice précédent.

Au 31/12/2009, Fleet Technology détenait 1,1 % du capital social de sa société mère TRAQUEUR SA pour un montant brut de 438 K€. Ce montant a été provisionné en 2009 à hauteur de 90 K€, ce complément de provision ayant été effectué sur la base de 3.30 €, prix retenu dans le cadre de l'augmentation de capital de Traqueur réalisée au cours de l'exercice.

En conséquence, le montant net de cette participation ressort dans les livres de Fleet Technology à 119 K€.

Par ailleurs, du fait notamment de ce provisionnement, le résultat financier s'établit à (128 K€) contre (291 K€) en 2008.

Compte tenu d'un résultat exceptionnel en perte de (113 K€) après notamment une dotation aux provisions pour restructuration de 65 K€, le résultat net de l'exercice 2009 est une perte de (386 K€) contre une perte de (454 K€) en 2008.

Au 31 décembre 2009, les capitaux propres, résultat 2009 inclus, sont de (39 K€) pour un capital social de 597 K€.

Au vu des perspectives bénéficiaires et suite à l'évaluation confiée à un cabinet financier indépendant, les titres de cette société qui figurent dans les comptes de Traqueur pour une valeur brute de 7 M€ n'ont pas été dépréciés.

### **Autres filiales et participations**

Néant, Lo Jack International Benelux, société sans activité dans laquelle Traqueur détenait pour 6 K€ une participation 6 %, a été liquidée au cours de l'exercice 2009.

### **Participation croisée**

Au 31 décembre 2009, Fleet Technology détenait 36.600 actions Traqueur SA soit environ 1,1 % du capital et des droits de vote de sa maison mère.

Ces titres ont été acquis dans le cadre d'un règlement en nature de créances auprès des anciens actionnaires de référence de Fleet Technology.

Cette participation croisée n'a pu être dénouée compte tenu de l'évolution des marchés.

### **Prise de participation**

Néant

## **INTERVENTION DE LA SOCIETE SUR SES PROPRES TITRES**

Il n'a pas été fait usage de l'autorisation votée lors de l'AGM du 3 avril 2009.  
Il vous sera proposé de reconduire cette autorisation.

## **CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L.225-86 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE**

Il vous sera donné lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-86 et suivant du code de commerce.

## **INTERESSEMENT DE COLLABORATEURS ET MANDATAIRES**

Afin d'associer certains collaborateurs et mandataires sociaux de Traqueur, il vous est proposé d'autoriser le Directoire, sous le contrôle du Conseil de Surveillance, d'émettre en une ou plusieurs fois, jusqu'à 197 249 BSPCE ou options de souscription ou d'achat d'actions.

Ces 197 249 BSPCE ou options de souscription ou d'achat d'actions pourraient être exercés, en tout ou partie, dès lors que des objectifs précis définis en liaison avec le Comité des Rémunérations, seraient atteints.

Ces objectifs porteraient sur les exercices 2010 (Plan 2010) et 2011 (Plan 2011).

Monsieur le Commissaire aux Comptes vous fera part de ses rapports concernant ces éventuelles émissions.

## **AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES**

Il vous sera proposé de vous prononcer sur l'opportunité de donner autorisation au Directoire aux fins de réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés (Article L.225-129-6 du Code de Commerce et aux articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail,) dans le cadre de la mise en place d'un plan d'épargne entreprise

Nous vous rappelons que votre assemblée du 3 avril 2009 a rempli cette obligation légale en vous proposant une résolution dans ce sens, laquelle avait été rejetée.

Votre assemblée du 3 avril 2009 ayant statué sur cette proposition, il est donc nécessaire de demander à nouveau à l'assemblée de se prononcer sur une augmentation de capital social d'un montant maximum de 3 % du capital social au jour de la décision d'émission, réservée aux adhérents d'un plan d'épargne entreprise à mettre en place par la société et les sociétés qui lui sont liées dans les conditions prévues par les textes en vigueur et qui rempliront, en outre, les conditions qui seront éventuellement fixées par le Directoire.

Il serait opportun de proposer de rejeter cette augmentation de capital, étant rappelé que la société n'a conclu aucun plan d'épargne entreprise et/ou à un plan partenarial d'épargne salariale volontaire.

## **MODIFICATION DES STATUTS**

Outre la suppression de la possibilité de nommer des censeurs au sein du Conseil de Surveillance, une résolution vous sera soumise afin de vous prononcer sur la suppression de l'article 25 des Statuts relatif à l'obligation pour les membres du Conseil de Surveillance d'être propriétaire d'une action de la Société, la loi 2008-776 ayant supprimé ladite obligation.

Les statuts modifiés figurent en annexe.

## **RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-116 du Code de Commerce, vous entendrez la lecture des rapports du Commissaire aux Comptes sur les résolutions qui sont soumises à votre approbation.

## **ACTIONNARIAT ET BOURSE**

La Société Traqueur a été introduite par placement privé, sur le compartiment Alternext d'Euronext Paris, la première cotation des actions étant intervenue le 12 avril 2007.

Suite au vote de la résolution n° 8 de l'AGM du 3 avril 2009, il a été procédé par voie de réduction de la valeur nominale des actions de 1,50 € à 0,76 €, à une réduction du capital social de 2.105.185,30 €, pour le ramener de 4.267.267,50 € à 2.162.082,20 € de manière à amortir à due concurrence la perte de 2.105.185,30 € figurant au compte « report à nouveau ».

Au 31 décembre 2009, le nombre d'actions de 0,76 € de valeur nominale chacune composant le capital social est de 3 287 477.

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de Commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L.233-7 et L.233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après l'identité des principaux actionnaires détenant plus de 5 % du capital et des droits de vote, dont les titres sont au nominatif, la Société n'ayant pas connaissance des actionnaires dont les titres sont au porteur.

Situation au 31 décembre 2009

| <u>Actionnaires</u>       | <u>Nombre d'actions</u> | <u>% du capital et des droits de vote</u> |
|---------------------------|-------------------------|---|
| Groupe Innoven            | 654 443                 | 19,9 % (a)                                |
| Groupe Siparex            | 389 867                 | 11,9 % (a)                                |
| Groupe Vivéris Management | 194 768                 | 5,9 % (a)                                 |
| Lo Jack Corp              | 182 030                 | 5,5 %                                     |

(a) Cumul des titres détenus par les divers FCPI, FCPR gérés par la même société de gestion

La Société a été informée au cours de l'exercice 2009 des franchissements de seuil suivants :

- Fonds gérés par VIVERIS MANAGEMENT : Franchissement à la hausse du seuil de 5% en capital et en droit de vote, à la suite de la souscription d'actions nouvelles dans le cadre de l'augmentation de capital réalisée en juin 2009, le pourcentage de détention cumulée pour l'ensemble des fonds gérés par VIVERIS MANAGEMENT s'établissant à cette date à 5.99 % ;
- Fonds gérés par CREDIT AGRICOLE PRIVATE EQUITY : Franchissement à la baisse passivement du seuil de 5% en capital et en droit de vote, à la suite de l'augmentation de capital réalisée en juin 2009, le pourcentage de détention cumulée pour l'ensemble des fonds gérés par CREDIT AGRICOLE PRIVATE EQUITY s'établissant à cette date à 4.96 % ;
- Fonds gérés par INNOVEN PARTENAIRES : Franchissement à la hausse du seuil de 20 % en capital et en droit de vote, à la suite de la souscription d'actions nouvelles dans le cadre de l'augmentation de capital réalisée en juin 2009, le pourcentage de détention cumulée pour l'ensemble des fonds gérés par INNOVEN PARTENAIRES s'établissant à cette date à 20.94 % ;

Rappel : l'augmentation de capital de 2009 a été réalisée en trois tranches (2 en juin ; 1 en septembre)

Nous sommes à votre disposition pour répondre aux questions que vous voudrez bien nous poser préalablement au vote des résolutions qui seront soumises à vos suffrages.

Le Président du Directoire

## ANNEXES

### Filiales et Participations

| <b>Dénomination</b><br><b>Siège social</b>                             | <b>Capital</b><br><b>Capitaux</b><br><b>propres</b> | <b>Valeur brute des titres</b><br><b>Valeur nette des titres</b> | <b>Prêts</b><br><b>Avances</b><br><b>Cautions</b> | <b>Chiffre d'affaires</b><br><b>Résultat</b> |
|--|---|--|---|--|
| <u>Filiales détenues à plus de 50%</u><br>Fleet Technology<br>Chambéry | 597 K€<br>(39 K€)                                   | 7.022 K€<br>7.022 K€   | 2.050 K€<br>0 K€                                  | 3.957 K€<br>(385) K€                         |
| <u>Participations &lt;10%</u><br>Néant                                 |   |  |   |  |

### Liste des mandats exercés par les membres du Conseil de Surveillance

**Monsieur Stéphane ROUSSIER** est également :

|                                       |                  |
|---------------------------------------|------------------|
| Gérant                                | SNC CODE         |
| Président du Conseil d'Administration | FRED Partners    |
| Président du Conseil de Surveillance  | ELVETEC Services |
| Gérant                                | SR Finance       |

Au cours des cinq dernières années, Stéphane ROUSSIER a exercé les mandats suivants :

|   |                              |
|---|------------------------------|
| Administrateur                            | PASTEUR MEDIAVITA            |
| Gérant                                    | CLICBOUTIC                   |
| Président du Conseil de Surveillance      | TOPACHAT – CLUST             |
| Président Directeur Général               | France Finance & Technologie |
| Président du Directoire                   | VIKING Inc                   |
| Vice Président du Conseil de Surveillance | VET'AFFAIRES                 |

**Monsieur Xavier GERARD** est également :

A titre personnel

|                         |                                |
|-------------------------|--------------------------------|
| Président du Directoire | OPTIGESTION                    |
| Administrateur          | Saint Georges Capital Partners |
| PDG                     | TV MARKET                      |
| PDG                     | TV MARKET                      |
| Administrateur          | REPUBLIC ALLEY                 |

Et en qualité de représentant permanent de MARTIN MAUREL / OPTIGESTION :

Administrateur de la SICAV OPTILIA DIVERSIFIE

**Monsieur Jean-François BOULIN**, représentant permanent de la société EADS Secure Networks SA, membre du Conseil de Surveillance, n'a actuellement pas d'autre mandat.

**Monsieur Marc VILLECROZE**, représentant permanent de VIVERIS MANAGEMENT est également :

A titre de représentant permanent de **VIVERIS MANAGEMENT**

|                                   |            |
|-----------------------------------|------------|
| Administrateur                    | Palumed SA |
| Membre du Conseil de Surveillance | Emix SA    |

A titre personnel

|                                   |               |
|-----------------------------------|---------------|
| Administrateur                    | Solarforce SA |
| Membre du Conseil de Surveillance | AéroWatt      |
| Membre du Conseil de Surveillance | Trophos SA    |

Mandats expirés au cours de l'année 2007/2008

|                                   |             |                |
|-----------------------------------|-------------|----------------|
| Administrateur                    | RéalViz SA  | expiré en 2008 |
| Administrateur                    | Phythéas SA | expiré en 2008 |
| Membre du Conseil de Surveillance | Metex SA    | expiré en 2008 |

**Monsieur Thomas BALLAND** Directeur des Participations chez Innoven Partenaires, représentant permanent de la société Innoven Partenaires, membre du Conseil de Surveillance est également :

A titre de représentant permanent d'Innoven Partenaires

|                |                         |
|----------------|-------------------------|
| Administrateur | MONTE CRISTO MULTIMEDIA |
| Administrateur | NAVX                    |
| Administrateur | SPINEVISION             |
| Administrateur | SPINEGUARD              |

A titre personnel

|                |                            |
|----------------|----------------------------|
| Administrateur | CMC Biologics (Luxembourg) |
|----------------|----------------------------|

**Monsieur Henry de SAINT-LEGER**, représentant permanent de ACT FINANCE, membre du Conseil de Surveillance, est également :

|                         |              |
|-------------------------|--------------|
| Président du Directoire | ACT FINANCES |
| Directeur               | AGIR SAS     |
| Directeur               | ACTION SAS   |